

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGEMESTRE



Avec la venue de l'été, vous aurez, je l'espère, l'occasion de profiter du beau temps, en famille ou entre amis, dans vos jardins ou dans les nombreux espaces publics aménagés dans notre Commune. Bien entendu, le respect de quelques règles de bon voisinage s'imposent, pour un été serein.

Voici un rappel de quelques conseils de base :

■ si vous décidez de brûler vos déchets verts, n'oubliez pas que vous ne pouvez le faire qu'à plus de 100 mètres de toute habitation. Les feux sont par ailleurs interdits en cas de grand vent, de sécheresse ou pendant la nuit.

■ ne vous baignez pas dans les plans d'eau, c'est interdit! De plus, suivez bien la réglementation en vigueur mise sous forme d'avis ou de pictogrammes établis aux abords des plans d'eau afin d'éviter tout risque de noyade.

■ si vous pique-niquez sur une zone de détente ou une plaine de jeux, n'oubliez pas de ramasser vos déchets et de laisser les lieux en parfait état pour les promeneurs qui vous suivront.

Si vous souhaitez profiter des beaux jours pour visiter notre Commune, à pied ou à vélo, n'hésitez pas à contacter notre Service Accueil qui pourra vous proposer de jolies promenades et des loisirs pour toute la famille. De multiples activités sportives et culturelles sont par ailleurs proposées par de nombreux clubs sportifs et associations, pour tous les publics.

Avec une pensée pour tous les étudiants qui terminent leurs examens en ce mois de juin, je suis de tout cœur avec vous, et crois en votre réussite pour porter haut les couleurs de nos villages, cette année encore ! Je vous donne rendez-vous pour faire la fête le 24 juin lors du Concerto à 5€ de la Maison de Jeunes et le 25 juin pour la traditionnelle Brocante du Centre de Rebecq.

Très bel été à toutes et tous !

Dimitri Legasse

CONCERTO À 5 €
RENDEZ-VOUS
LE 24 JUIN !

BROCANTE BRADERIE
DIMANCHE 25 JUIN
DE 8H À 18H

BE WAPP
NOS ÉCOLES SE MOBILISENT !
MÉRITES SPORTIFS
FORMULAIRE DANS CE NUMÉRO

NOTRE DOSSIER
Better Street,
un nouvel outil

«**Senne**
et Carrières»
LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 FÉVRIER

INFORMATION:

Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse et l'Echevin des Travaux Axel Demol annoncent les **prochains chantiers**:

- asphaltage de la Rue de l'Ecole et de la Rue de la Gendarmerie à partir du 2 mars,
- asphaltage de la Rue Maréchal Ferrant, à partir du 13 mars (une réunion de riverains sera organisée),
- début des travaux à la Grand-Place de Quenast: le 27 mars.

L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale que des **abattages d'arbres** ont été réalisés par les services communaux (notamment Place Henri Delor, Avenue des Cayoteux). Contrairement à certaines rumeurs, il s'agissait uniquement d'abattages ponctuels pour des raisons de sécurité, vu l'état sanitaire des arbres concernés. L'Echevin des Travaux Axel Demol précise que des arbres de mêmes essences seront replantés.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'**encaisse** du Directeur financier à la date du 31 décembre 2016.

Le Conseil, par 19 OUI et 1 ABSTENTION, approuve la Convention d'encadrement à l'organisation de la **Brocante du Centre**.

Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2016 de la **Fabrique d'église** Saint Géry de Rebecq, dont les

résultats se présentent comme suit : recettes 78.988,61 €, dépenses 66.837,39 €, soit un excédent de 12.151,22€ après intervention communale de 46.560,83€.

A l'unanimité, le Conseil décide d'assurer la gratuité pour les étudiants de plus de 18 ans également à la **Bibliothèque communale**.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Sylviane Masy, Conseillère communale, revient sur le problème des **nuisances sonores au parc communal**. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond qu'il y a à ce jour une certaine amélioration suite aux passages réguliers de la police (patrouilles et antenne). La question de la fermeture du parc est à l'étude et nécessitera une enquête de voisinage pour ajuster cette mesure aux différents usages du parc. Emmanuel Regibo, Conseiller communal, signale que le phénomène s'est déplacé aux escaliers du parking d'Arenberg. L'Echevine déléguée

à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond qu'outre la répression, des actions de sensibilisation sont entreprises par le PCS, la Maison des Jeunes et l'AMO, car il convient de responsabiliser l'entourage familial. D'autres actions sont programmées (été solidaire, rencontre entre les jeunes et les services de police). S'ensuit une discussion sur les mesures envisageables pour remédier à ce type de problématique. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse propose de créer un groupe de travail sur le sujet.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 MARS

Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse invite le Conseil à respecter une **minute de silence** en hommage aux victimes des attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles.

L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale qu'une conférence sur le thème de la radicalisation est organisée, le jeudi 23 mars à 19h30 à la salle de Quenast, par le PCS, la MJ et le CcR.

L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli informe le Conseil des prochains travaux de réaménagement du Musée du Porphyre, qui réintègre le Grand Moulin d'Arenberg.

Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signale que le Bourgmestre de Tubize, soutenu en son action par les Bourgmestres de la Zone de Police, rencontrera le Ministre de la Mobilité concernant la problématique de la gare de Tubize.

Le Président du Conseil Grégory Hemerijckx invite le Conseil et le public à participer à la 20ème édition du Carnaval de printemps et signale que cet événement sera rehaussé de la présence du Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

Le Conseil reçoit Monsieur Damien Delahaye pour la présentation des comptes 2016 et du budget 2017 du **Concerto à 5€**.

Le Conseil prend connaissance des réponses reçues suite à la **motion** votée le 21 décembre 2016, relative à la réorganisation des sites hospitaliers de Nivelles et Tubize.

Le Conseil prend connaissance du rapport d'activité 2016 de la **Commission locale pour l'énergie**.

A l'unanimité, le Conseil limite le stationnement à une durée de 30 minutes avec usage du disque de stationnement, sur les deux stationnements situés en face de l'habitation portant le n°13 à la rue Caporal Trésignies (**crèche communale**).

A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport d'activités 2016, le rapport financier 2016 et les modifications du Plan du **Plan de Cohésion Sociale**.

A l'unanimité, le Conseil désigne les membres du **Conseil Consultatif Agricole** :

■ au titre de représentants du Conseil communal:

- Sophie Keymolen, ■ Micheline Hayette,
- Jean-Paul Denimal, ■ Paul Jespers,
- Lorraine Mathot,

et

■ Christian Mahy, en qualité de membre observateur ;

■ au titre de représentants des agriculteurs:

- Yannick LHOIR ■ Dominique CLÉMENT
- Lutgarde D'HAEMER ■ Marc CROQUET
- Emile DERYCKE ■ Arnaud DECROLY
- Robert LISART ■ Bertrand VANDERROOST
- Gérard CROËN
- Joseph KEYMOLEN ■ Jean-Pierre HAUMONT

A l'unanimité, le Conseil approuve le contrat de gestion entre la Commune et la Maison de Jeunes pour l'organisation de l'activité **Concerto à 5€**.

A l'unanimité, le Conseil attribue les **fonds de caisse** aux agents communaux en fonction des besoins des différents services.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Christian Mahy, Conseiller communal, demande où en est la **replantation des peupliers** au Blocu et au Stoquois. L'Echevin de l'Environnement Jean Paul Denimal répond que cela devrait se faire encore cette année. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse précise que le Collège communal a approuvé récemment le plan de

replantation validé par le DNF (Département de la Nature et des Forêts). Christian Mahy, Conseiller communal, demandant pourquoi le Collège valide la plantation de peupliers et n'incite pas à la plantation d'essences présentant un plus grand intérêt biologique, le Directeur général répond que, dans ses avis, le DNF laisse généralement le choix au demandeur entre la replantation d'essences identiques (en vue de restaurer les alignements de hautes tiges) ou la plantation d'essences indigènes.

Christian Mahy, Conseiller communal revient sur l'organisation d'une **Foire commerciale** au Grand Moulin d'Arenberg. Il demande, vu le précédent que cela constitue, quelles autres associations pourront également disposer de ce site. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que l'usage du Moulin est conventionné avec le CcR et le sera encore également dans le prochain contrat-programme. Les associations membres du CcR peuvent donc s'adresser à ce dernier pour mener des activités sur le site. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli précise que des salles de réunion seront aménagées. Suite à une demande de l'ARCAL, le Collège, afin de soutenir cette association renaissante, a accepté de faire un précédent, vu la demande d'un lieu plus spacieux et présentant un certain cachet, mais celui-ci ne devrait pas faire jurisprudence. Sylviane Masy, Conseillère communale, demande si le déménagement du CcR est abandonné. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que le CcR est invité à investir le site de manière plus intense mais il n'est pas nécessairement demandé de transférer les locaux administratifs, le CA ayant le temps pour réfléchir à la question. La volonté du collège est de ne pas contraindre.

Christian Mahy, Conseiller communal demande quel est le suivi réservé au dossier de **remblais d'une zone humide** à proximité du Chemin de la Malpensée et du Chemin du Flamand. Le Directeur général répond que le dossier a été soumis au Collège communal en sa séance du 20 février 2017. Le permis de régularisation a été refusé et le propriétaire a été sommé de remettre les lieux en pristin état.

Sylviane Masy, Conseillère communale, rappelle qu'il a été proposé, lors de la dernière séance, de créer un groupe de travail sur la question des **nuisances sonores au parc communal**. Elle suggère que les riverains puissent en faire partie. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que sa suggestion visait plus la création d'un groupe de réflexion au sein du Conseil communal. La question sera soumise au Collège communal qui reviendra vers le Conseil avec une proposition.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 AVRIL

Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse invite l'assemblée à respecter **une minute de silence** en mémoire de Monsieur Yves Dautreppe, ouvrier communal décédé inopinément à son domicile.

Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse signale, concernant les **nuisances au parc communal**, que la consultation des riverains est terminée et que les résultats seront soumis au Collège communal lors de sa prochaine séance. Le Collège reviendra vers le Conseil concernant l'idée de constituer un groupe de travail.

L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale que le **Télévie** de Rebecq remettra un chèque de 8.845€ pour l'édition 2017; l'assemblée félicite Madame Legrain et les bénévoles pour ce beau résultat.

La Présidente du CPAS Sophie Keymolen et l'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli informent le Conseil qu'un **film** (long métrage belge intitulé «J'enseigne») sera tourné la semaine prochaine à l'Espace du Petit Moulin d'Arenberg et à la Rue Neuve.

Le Conseil prend connaissance de l'état d'avancement du **PCDR** à l'occasion de l'exposé de Monsieur Nicolas Bosmans de la Fondation Rurale de Wallonie.

A l'unanimité, le Conseil prend acte des désistements à la **CLDR** de M. Flémal, Mme Laurent, M. Goethals, M. Parein et M. Buscarlet et des membres démissionnaires pour absence de fréquentation: M. Helemans, Mme Rosier et Mme Salvé, et charge le Collège communal de relancer un appel à candidats pour pourvoir aux places vacantes.

A l'unanimité, le Conseil approuve les points à l'ordre du jour des Assemblées générales d'**IMIO**.

A l'unanimité, le Conseil effectue les modifications suivantes du **Règlement de Circulation routière**:

- création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées Cité germinale devant le n°54;
- création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées Chaussée de la Genette devant le n°31;
- création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées Rue de Saintes devant le n°72.

A l'unanimité, le Conseil renouvelle la Convention d'adhésion de la Commune au projet **Panathlon Wallonie-Bruxelles** pour une durée de trois ans, soit 2017, 2018 et 2019.

A l'unanimité, le Conseil décide de mettre en place une **dynamique Zéro Déchet** sur le territoire communal, en s'appuyant sur l'accompagnement méthodologique et technique mis à disposition par la Wallonie, de mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à hauteur d'au minimum 1/5 équivalent temps plein, de participer aux rencontres avec les autres Communes lauréates, de fournir les

informations nécessaires en vue de partager et capitaliser les expériences menées par la Commune en vue de leur diffusion et de participer à la communication autour du projet.

A l'unanimité, le Conseil modifie la répartition des **subsidés aux associations 2017**, afin d'y intégrer les 3 nouveaux dossiers reçus : Comité des Croix de Feu (125 €), Asbl Un Dimanche à la Campagne (125 €) et Association des Parents de l'Ecole Communale de Rebecq (200 €).

A l'unanimité, le Conseil approuve le **marché public** suivant :

■ réfection Chaussée de la Genette et Chemin Malpensée (64.040,50 € HTVA)

Entendu Christian Mahy, Conseiller communal, qui justifie son abstention par le fait que le groupe ECOLO souhaite une réfection à l'identique du revêtement en pavés mosaïques ainsi que l'interdiction d'accès des camions vers la cité des Agaces, le Conseil approuve par 19 OUI et 1 ABSTENTION le **marché public** suivant :

■ Réfection de la Rue Maurice Lange (85.050,21 € HTVA)

Par 11 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil adopte la taxe sur les permis d'environnement et implantations commerciales.

Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 31 mars 2017.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Micheline Hayette, Conseillère communale, a fait le constat, à plusieurs reprises, que des camions empruntent le goulot d'étranglement de la **Rue Docteur Colson**, créant des embouteillages insolubles. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que la signalisation adéquate a été placée mais que des conducteurs, suivant aveuglément leur GPS, se retrouvent régulièrement dans le centre de Rebecq. Une piste de solution serait peut-être de travailler sur les horaires de livraison des commerces du centre pour éviter une trop grande concentration de trafic aux heures de pointe.

André Deschamps, Conseiller communal, informe le Conseil du fait que la signalisation mise en place suite aux travaux réalisés sur la **Nationale** (création d'un rond-point à hauteur du Flament) est incohérente. Il suggère que la Police fasse un tour pour contrôler cette signalisation et que l'on retire les panneaux qui posent problème. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que la signalisation a été placée sans que la Commune

QUESTIONS D'ACTUALITÉ (SUITE):

en soit avisée. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli a pris contact avec la Région wallonne et l'entrepreneur et a pris un arrêté pour faire modifier la signalisation, notamment en prévision de la Fête de l'Ortie qui se tiendra prochainement. Un courrier a été adressé aux riverains. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse l'invite à faire retirer, dans l'intervalle, la signalisation litigieuse.

Christian Mahy, Conseiller communal, signale que des personnes ont été choquées que le **Carnaval** ne parte pas de la place de Quenast. Il demande pourquoi le début des travaux n'a pas été retardé de quelques jours. Il estime par ailleurs qu'il y a des incohérences dans la signalisation des itinéraires de déviation. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse et l'Echevin des Travaux Axel Demol répondent, concernant le Carnaval, que l'option a été étudiée mais que le calcul des délais empêchait tout report afin d'éviter que les travaux ne soient inachevés avant les périodes de congé de la construction. Concernant la signalisation, des vérifications seront réalisées. Il faut savoir que des «plaisantins» déplacent régulièrement les panneaux.

Christian Mahy, Conseiller communal, revient sur la question de la **mise à disposition du Grand Moulin à une ASBL** (l'ARCAL). Ayant pris connaissance de la convention de mise à disposition du site vis-à-vis du CcR, il constate qu'il ne s'agit pas d'une gestion exclusive de la part de celui-ci, mais uniquement en ce qui concerne sa programmation artistique et culturelle. Il demande dès lors

à nouveau au Collège communal si ce dernier compte faire suivre ce précédent d'autres mises à disposition pour des associations. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond que le Grand Moulin est occupé 8 mois par an par le Centre culturel. En juillet et en août, la Commune a déjà organisé à plusieurs reprises par elle-même des expositions. Elle rappelle que les nouvelles salles créées seront mises à disposition des associations actives dans le CcR. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli et le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse rappellent que le Moulin a une vocation muséale et qu'en aucun cas il ne pourrait être considéré comme une simple salle à mettre en location. Ce choix a encore été renforcé avec le réaménagement du Musée du Porphyre.

Christian Mahy, Conseiller communal, signale qu'une question de stationnement génère une tension entre voisins à la **rue Marais à Scailles**. Il demande si une intervention du PCS pourrait être envisagée. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond qu'elle a connaissance d'une tension relative à un emplacement PMR et signale que l'Antenne de Police a géré le problème. Concernant la problématique du stationnement en général, le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse intervient pour signaler que l'on ne résoudra pas cette difficulté : lorsque des propriétaires de maisons de rangée possèdent plusieurs véhicules, il n'y a matériellement pas la place pour que chacun se gare devant chez lui. Concernant la rue Marais à Scailles, il rappelle qu'elle dispose d'un parking public à son extrémité.

Christian Mahy, Conseiller communal, s'interroge sur le fait que le **magasin** attenant à un Q8 ait la faculté de rester ouvert 24h/24 7 jours/7.

L'établissement n'étant pas situé sur le territoire communal, l'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli invite Christian Mahy, Conseiller communal, à poser la question au niveau de la Zone de Police ou de son collègue concerné. Il y a peut-être une législation spécifique qui permet cette ouverture.

Sylviane Masy, Conseillère communale, demande où en est la **réfection des passages pour piétons**. L'Echevin des Travaux Axel Demol répond que l'un des entrepreneurs a déjà fait le nécessaire. Le second a reconnu la malfaçon mais n'a pas encore programmé la réfection. Jean-Luc Wouters, conseiller communal, demandant pourquoi l'idée de laisser une bande grise a été abandonnée, l'Echevin des Travaux Axel Demol et le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répondent que, pour les nouveaux revêtements, seules les bandes blanches seront marquées.

Marino Marchetti, Conseiller communal, intervient concernant la **fermeture de la Justice de Paix de Tubize** et son déplacement vers Nivelles. Il suggère de préparer une motion Commune avec les 4 Communes de la Zone de Police. Il signale qu'Auderhem et Boitsfort vont introduire une requête devant le Conseil d'Etat. Les membres du Collège retiennent l'idée d'une motion commune.

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans le journal communal de mars 2017. Dans le compte-rendu du Conseil communal du 21 décembre, il fallait lire « le stationnement est rendu obligatoire sur le trottoir ou l'accotement Rue du Buchot » et non « Rue de Saintes ».

DIRECTION LE PARC À CONTENEURS !



Notre Commune dispose d'un Parc à Conteneurs, **où vous pouvez déposer gratuitement vos déchets**, en vue de leur recyclage. Celui-ci est situé Route Industrielle et vous accueille aux horaires suivants :

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) : ouvert du lundi au vendredi : de 11h à 18h15 et le samedi : de 10h à 17h15

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) : ouvert du lundi au samedi : de 10h à 17h15

Conditions d'accès

Habiter le Brabant wallon ou Braine-le-Comte : l'accès aux parcs à conteneurs de l'IBW est

réservé aux habitants du Brabant wallon et de Braine-le-Comte puisque leur taxe annuelle sur les déchets inclut une redevance couvrant le coût de la gestion de ces parcs. Régulièrement, un contrôle d'identité sera effectué et un badge à apposer sur votre pare-brise vous sera remis.

Être un particulier : les parcs à conteneurs sont destinés aux déchets des ménages. Respecter les volumes maximum de 2 m³ par visite et 5 m³ par mois (toutes matières confondues) : les parcs à conteneurs sont destinés aux déchets provenant de l'activité normale des ménages. Si vous devez vous séparer de davantage de déchets, louez un conteneur à vos frais. Ce n'est pas à la collectivité de payer pour les déchets issus de votre déménagement, du rangement de votre grenier,...

Respecter les consignes de nos préposés : nos préposés sont là pour vous guider. N'hésitez pas à leur demander conseil. S'ils vous donnent des consignes ou refusent certains de vos déchets, c'est qu'il y a une bonne raison. Un parc à conteneurs n'est pas une décharge. La plupart des déchets que vous y déposez sont destinés à être recyclés. Un seul intrus peut mettre en péril toute la chaîne du recyclage.

Déchets interdits dans les parcs à conteneurs

ORDURES MENAGERES (déchets de cuisine et petits objets divers non recyclables). Destination : sac poubelle réglementaire blanc

FRIGOLITE. Destination : les petits morceaux doivent aller dans votre sac poubelle (généralement blanc) d'ordures ménagères. S'il s'agit de grands morceaux n'entrant pas dans un sac poubelle, ils seront tolérés dans le conteneur des encombrants.

EXPLOSIFS. Destination : service de déminage de l'armée (016/40.61.66) ou police (101)

BONBONNES DE GAZ. Destination : elles doivent être rapportées au magasin où vous les avez achetées. Si vous ne vous en souvenez plus, la plupart des stations-services reprennent les bonbonnes de leur propre marque.

MEDICAMENTS. Destination : pharmacies

DECHETS RADIOACTIFS. Destination : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) : 02/289.21.11

Amiante autorisée uniquement dans des sacs ad hoc, en vente à l'Administration communale.

BE-WAPP : POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE !

Plusieurs de nos écoles ont participé avec enthousiasme et créativité au projet Be Wapp, et mené des actions pour rendre notre Commune plus propre. Voici quelques retours de leurs activités :

Ecole communale de Rebecq



« Ce mardi 28 mars 2017, nous avons apporté notre pierre à l'édifice en participant au projet BE-WAPP pour une Wallonie plus propre. Vu la quantité de déchets amassés, nous nous sommes rendus compte de la nécessité de notre B.A d'aujourd'hui. Nous avons désormais la volonté de sensibiliser et de mobiliser la population de notre village à être plus respectueuse envers la nature et l'environnement. Alors s'il vous arrive de croiser le chemin d'un nichoir ou d'une affiche créés par nos soins, pensez à nous ! Ayez des gestes éco-citoyens pour un quotidien plus responsable et durable. »

Les classes de P3, P4, P5 et P6 de l'Ecole communale de Rebecq.

Récolte de nos déchets du 13 mars au 17 mars 2017.

«Durant une semaine, nous avons accumulé nos déchets afin de prendre conscience de notre production hebdomadaire. Ensuite, nous les avons triés et pesés, il faut dire que nous avons été surpris des résultats et des erreurs de tri que nous pouvions commettre ! Nous avons ainsi récolté 7 kg de déchets ménagers, 2,2 kg de PMC et 2 kg de Papiers/Cartons.»

Lecture : « Je réduis mes déchets » : 22 mars 2017.

«Dans le but d'y voir plus clair et de ne plus reproduire les mêmes erreurs lorsque nous trions nos déchets, nous avons lu un texte et répondu à un questionnaire afin de vérifier notre compréhension.»

Course de tri : 23 mars 2017.

«Nous avons participé à une course de tri en équipes. Dans un premier temps, nous devons retrouver les sacs de déchets portant notre couleur que nos professeurs avaient pris soin de cacher dans la cour. Puis, nous devons trier le plus rapidement possible les déchets qui s'y trouvaient sans commettre d'erreurs. Les 3 premières équipes ont reçu de chouettes médailles !»

Promenade et grand nettoyage : 28 mars 2017.

«Le grand jour est arrivé ! Nous voilà en route pour faire un grand nettoyage de printemps dans notre village. Nous avons placé nos créations tout au long de notre parcours.»

Suite à ce projet et dès aujourd'hui, nous nous sommes engagés à participer à la journée « pauvre en déchets », chaque vendredi afin de réduire notre production de déchets au sein de notre école»

Ecole Communale de Quenast Les Petits Pas



« Nous avons rédigé des slogans qui pourront servir de base à des panneaux de sensibilisation. Voici quelques-uns des slogans que nous vous proposons :

- Faites l'action Be Wapp, la nature vous remerciera !!
- Ce n'est pas chouette de jeter vos canettes !
- Les plastiques, ce n'est pas chic !
- Vos papiers, ça casse les pieds !
- Nos emballages de caramel, direction la poubelle !
- Polluer, ce n'est pas bon pour la santé !

Lors de notre action Be Wapp à Quenast, nous avons pu ramasser de nombreux mégots à la Place du fond, près du petit magasin. Beaucoup de canettes ont été trouvées à la Place ainsi que dans la montée près des Tourterelles à gauche. »

Audrey, Célia, Camille, Nicole, Gilian, Bruno, Gabriel, Marie, Elisa, Lukas, Lola, Anissa, Bianca, Juliette, Kiara, Lucas, Amel (classe de P5/P6)

Ecole Communale de Quenast – Germinal – La Petite Ecole Bleue



« Marcel est super emballé par votre action Nettoyage de la nature. Il se sent super utile et en parle beaucoup. C'est une super initiative. Bravo pour ce beau projet qui est un parfait écho de ce qu'on met en place à la maison. Marcel veut être un super héros pour sauver la planète ! Trop top ! »

Une maman de la classe de M1

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



L'été vient de débiter, avec ses promesses de vacances, de repos et je l'espère, de soleil ! La fin du mois de juin signe également la fin des examens et autres épreuves scolaires, qui ont rythmé la vie de nombreuses familles ces dernières semaines. J'espère que vos efforts auront été

couronnés de succès, et laissent présager une rentrée sereine pour le plus grand nombre.

Même si les beaux jours s'annoncent, votre CPAS ne réduit pas la cadence pour continuer à vous proposer des services efficaces et utiles, pour vous conseiller et vous informer. Les services du CPAS resteront bien évidemment ouverts durant les mois de juillet et août. Les permanences seront maintenues : les mardi, jeudi (pensions, allocations de handicap ou fonds fédéral mazout) et vendredi de 8h45 à 11h45 (à l'exception des jours fériés).

Les travaux de rénovation et de mise en conformité de la Maison de Repos La Résidence d'Arenberg suivent leur cours, causant quelques perturbations que nous tentons au mieux de juguler, comme vous le lirez ci-contre. Et, même si parfois les circonstances sont difficiles, notre volonté d'avancer reste intacte et tous les moyens sont mis en œuvre pour résoudre rapidement les difficultés.

Sophie KEYMOLEN

ATELIERS CULINAIRES

Au cours de cette saison 2016-2017 le CPAS a réitéré, grâce à la Province du Brabant Wallon, le projet « ateliers culinaires » en lien avec les projets de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Cette année encore, nous avons choisi de travailler en collaboration avec différents acteurs de terrain locaux dont le Plan de Cohésion Sociale, la Maison des Jeunes, l'ASBL « Un dimanche à la campagne » représentée par Monsieur Scuttenaire. Nous avons également tenu à sensibiliser les participants à l'importance de la consommation alimentaire locale. Dans ce cadre, nous avons fait appel à l'ASBL d'éducation permanente « Equipes populaires ».

Ces initiatives nous ont permis de rassembler différentes générations lors de nos ateliers. Pas moins de 20 personnes ont pu en bénéficier dont 10 aînés.

Ce projet a allié la lutte contre l'isolement, le partage des connaissances et la découverte de nouvelles saveurs. L'objectif était également d'insister sur l'importance d'une alimentation saine.

Nous espérons pouvoir reconduire ce projet dès le mois de septembre 2017. Des contacts avec de nouveaux collaborateurs ont déjà été pris.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter
Mme Lucie GEORGES : 067/ 63.90.13.



QUELQUES NOUVELLES DE LA MAISON DE REPOS ET DE SOINS LA RÉSIDENCE D'ARENBERG

Notre Maison de repos connaît une période difficile. En effet, elle doit faire face de manière concomitante d'une part, aux conséquences non négligeables de sa transformation (travaux de rénovation et d'extension) et d'autre part, aux nombreuses mutations dans l'encadrement du personnel. Ainsi, l'actuelle Directrice faisant fonction nous a récemment informés de sa volonté de voler vers d'autres cieux... Ce nouveau départ nous oblige à prendre en urgence les dispositions nécessaires à la continuité du service public. Dans l'immédiat, l'intérim sera assuré et ce jusqu'à la finalisation des opérations de recrutement d'un(e) nouveau(elle) directeur(ice). Par ailleurs, la nouvelle chef nursing devrait entrer en fonction au début du mois de septembre prochain. Enfin, le Conseil de l'action sociale a décidé en début d'année de renforcer le service des soins de près de 3 équivalents temps plein aide-soignant. Ces deux dernières nouvelles sont de nature à stabiliser et à renforcer la qualité des services de notre Maison de repos.

AGENDA

(SUITE)

D 17 de 10h à 13h

BALADE ECOCITOYENNE

Parcours de 5 km avec un guide nature breveté et un guide historique. Rdv devant l'entrée de la « Petite école bleue » - Cité Germinal

PAF : 5 €

Réservation obligatoire (participants limités) : 0484/213.118

Me 20 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNÉS

A l'Ancienne Gare
Entrée et goûter offerts

Me 20 14h30

CINE JUNIOR

« Peter et Elliot » film 2016
À la Salle communale de Quenast
PAF : 2 €
Infos : 067/63.70.67

V 22 | S 23 | D 24

KERMESSE AUX MOULES

de la RUS Rebecquoise
À la Salle communale de Quenast

V 22 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

du Photos Club Rebecquois
A l'Ancienne Gare de Rebecq
Infos : 02/395 66 97

S 23

SOUPER FROMAGES

de l'Association des parents de l'école de Bierghes
A la Salle communale de Wisbecq

D 24 08h-18h

BROCANTE FÊTES DE WALLONIE

Organisée par Rebecq Événement
Grand Place de Rebecq
Infos : 0486/23.08.75

J 28 13h30 - 16h30

THE DANSANT

Avec « Les Blues Boys »
À la Salle communale de Quenast
PAF : 4 € tarte et café compris
Infos : 067/63.70.67

PORTAGE À DOMICILE

Vous aimez lire mais vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque ?



La bibliothèque de Rebecq vient à vous.

Depuis novembre 2013, la bibliothèque propose un service gratuit de portage à domicile.

Pour qui ?

■ Personnes âgées, malades ou handicapées

■ personnes à mobilité réduite ou difficile

■ personnes isolées

résidant à Rebecq

Un simple coup de téléphone suffit pour vous faire bénéficier du portage à domicile.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à la bibliothèque, nous nous occupons des démarches nécessaires.

Que choisir ?

Notre bibliothèque vous propose un vaste choix de romans, de livres documentaires, de livres audio ou en grands caractères.

Nous sommes à votre disposition pour choisir les ouvrages les mieux adaptés à vos besoins, à vos goûts et à vos envies du moment.



Renseignements et inscriptions :

par téléphone au 067/63.62.25

par courrier électronique à l'adresse bibliothequerebecq@tvcablenet.be

ou en nous renvoyant le talon ci-dessous complété à Bibliothèque communale – Ruelle du Tonnelier, 4 – 1430 Rebecq



Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email (éventuel) :

Date de naissance :

Je souhaite le passage d'une bibliothécaire pour la raison suivante

(cocher la proposition qui vous convient)

âge avancé

maladie

handicap

autre :

.....

.....

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE REBECQ

Un projet de territoire en cours de construction...avec ses habitants!

Depuis le printemps 2016, la Commune de Rebecq a initié avec la population une vaste réflexion devant mener à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Celui-ci comprendra les priorités pour le développement de la Commune dans les dix ans à venir ainsi qu'une liste de projets concrets à mettre en œuvre. Une fois le PCDR approuvé par le Conseil communal et la Wallonie, certains de ses projets pourront bénéficier de financements spécifiques.

Concrètement, qu'est-ce qui se trame?

Même si les réflexions sont toujours en cours et que des évolutions sont encore possibles, voici la liste des projets qui devraient figurer dans le PCDR :

1. Création d'un **lieu de rencontre** autour des produits locaux
2. Développement d'un **marché itinérant** entre les villages
3. Création d'une zone d'accueil pour les TPE dans le domaine du **recyclage**
4. Création d'un espace de **coworking**
5. Création d'une marque pour les **produits du territoire** de la Commune
6. Valorisation du cœur de **Wisbecq**
7. Renforcer conjointement les sites **Sportissimo** et du vélodrome
8. Extension du **Hall Omnisports**
9. Repenser les **pôles scolaires** communaux
10. Création d'une **maison médicale**
11. Création d'une **agence jardinière**
12. Sensibilisation sur la **création de logements publics** innovants dans des bâtiments vacants
13. Création d'un réseau de **liaisons douces** inter villages
14. Création d'un **pré-RAVeL** Enghien-Rebecq-Braine-le-Comte
15. Création d'une **liaison douce** Quenast - Rebecq- Gare de Tubize
16. Création d'une **liaison douce** vers la gare d'Hennuyères
17. Créer des **circuits promenades**
18. Favoriser la pratique du **covoiturage**
19. Sensibiliser à la **mobilité alternative**
20. Créer une aire de stationnement pour les **camions** à l'extérieur des villages
21. Développer un projet **hydroélectrique** au moulin d'Arenberg.
22. Favoriser le développement de **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux
23. Information et sensibilisation sur **l'éolien**
24. Création d'une **coopérative citoyenne** énergétique
25. Gestion des **cimetières**
26. Créer une **maison des associations** et de la citoyenneté
27. Renforcer la valeur touristique du **RRR**
28. Rénovation des **Moulins d'Arenberg**
29. Amélioration de la **signalétique** des éléments patrimoniaux
30. Renforcement de l'offre en **visites guidées**

Participez au développement de votre Commune. Rejoignez la CLDR.

Vous souhaitez participer activement à l'élaboration de ce projet de territoire ? Rejoignez la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). C'est au sein de cet organe consultatif que s'échangent les réflexions entre citoyens et élus sur cet ambitieux programme.

Suite à quelques démissions, la Commune lance un appel à candidatures auprès des citoyens rebecquois désireux de s'associer à la démarche.

Intéressé(e)? Demandez un formulaire de candidature auprès de notre organisme d'accompagnement :

Fondation Rurale de Wallonie

Nicolas Bosmans

n.bosmans@frw.be

010 237 800

Les candidatures sont à déposer à la FRW pour le vendredi 25/08 au plus tard.

ASSOCIATIONS POUR LES SENIORS

Connaissez-vous énéo ou énéoSport?

énéo est un mouvement social pour les aînés qui compte plus de 40.000 membres en Région wallonne et offre des activités culturelles et sportives destinées à tous les aînés de plus de 50 ans.

A Rebecq/Quenast, 3 associations font partie d'énéo/énéoSport (présidé par Emile Jadin, 067/63 63 44):

■ la FAC (Fraternité- Aînés-Culture). Activités amicales ou culturelles telles que conférences, animations sur des sujets de société, visites de musées, excursions, cinémas-débat, ... Les réunions mensuelles ont lieu le 3ème jeudi du mois à la salle communale de Quenast.

■ Club d'aquagym. Cours avec moniteur le lundi après-midi (15h30) à la piscine de Braine-le-Comte. 75€ pour 10 séances.

■ Club de marche La Godasse, tous les jeudis matin, à 09h30, une marche de 5 et 10 km dans les alentours de Rebecq ou de Braine-le-Comte, Tubize, le bois de Halle, Braine-le-Château, etc.

Affiliation : Cotisation énéo de €14 par an par personne au groupement de votre choix. Une participation supplémentaire de 5€ vous sera demandée si vous désirez participer en plus à un autre groupement d'énéo-Rebecq.

Renseignements :

FAC/Aquagym :

Maggy DE ROY – 02/396 34 74

email : maggyderoymp@gmail.com

Marie-Jo DE COCK – 067/636 203

email : mj.decock@proximus.be

Godasse :

Josée HERMAN – 067/773 467

email : josee-paul@hotmail.com

PARTEZ RASSURÉS EN VACANCES, VOTRE ZONE DE POLICE VEILLE !!



Vous ne voulez pas que votre domicile soit une proie facile pour les cambrioleurs pendant vos vacances ? N'hésitez pas alors à faire appel à nos services.

Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement **GRATUIT** :

- ▮ Vous diminuez le risque d'être cambriolé,
- ▮ La sécurité dans le quartier est augmentée.

En 2016, 555 demandes ont été enregistrées. Nos policiers, appuyés en juillet et août par les Gardiens de la Paix, ont effectué un total de 11.610 passages !!!

Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir le **formulaire « Maison inoccupée » que vous pouvez trouver :**

▮ **sur le site de la Zone de Police Ouest Brabant wallon** www.policeouestbw.be,

▮ **sur le site de la Commune de Rebecq** www.rebecq.be,

▮ **venir le chercher à l'Antenne de Police de Rebecq, Rue Parmentier, 16 – 067/41.12.20. Votre Antenne de Police est accessible les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12h et le mercredi de 9 à 12h et de 13 à 19h.**

▮ **venir le retirer à la Division centrale qui est accessible 7 jours/7 24h/24.**

Le formulaire doit être complété et envoyé **au moins 10 jours avant votre départ**. Durant votre absence, les policiers passent régulièrement devant votre domicile, de jour comme de nuit. Lorsque des problèmes ou des irrégularités sont détectées, la Police prend contact avec les personnes que vous avez désignées dans votre demande.

Quelques mesures de prévention supplémentaires pour partir l'esprit « léger » :

- ▮ Ne laissez pas un message sur la boîte aux lettres pour prévenir votre facteur ;
- ▮ Evitez de signaler votre départ sur votre répondeur, votre boîte mail ou sur les réseaux sociaux comme Facebook ;
- ▮ Demandez à un voisin de relever votre courrier.

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils de prévention pour vous protéger contre le vol. Le conseiller en prévention de la Zone de Police est à votre service :

Jean-Marc ABRAMS, l'inspecteur principal – Rue Neuve, 13 – 1460 ITTRE – 067/64.75.78 – Mail : dirprox@policeouestbw.be.



NOUVEAUX COMMERCES

HAPPY COMPUTERS

Dépannage à domicile ou à distance. Réparation de matériel informatique. Installation et configuration de PC, tablettes et logiciels. Nettoyage de PC et matériel. Vente d'ordinateurs, de matériel et de logiciels. Sécurité informatique. Installation de réseau domestique et PME. Téléphonie VoIP pour particuliers et PME. Serveurs. Conseil et formation. Création et gestion de sites internet, mail et présence sur le web. Services aux particuliers et PME.

info@happycomputers.be
0471/28.65.20
www.happycomputers.be

COIFFEURS

Ma signature

Try à Fourche, 1 | 0471/27.19.89
mysignature@gmx.com

Sardian Barber – Damiano Casula

Rue du Pont, 43 | Sans rendez-vous

RESTAURANT- PIZZERIA

La Bruyère

Rue Sainte Renelde, 68 | 067/83.04.26
De 11h45 à 14h30 et de 18h à 22h.
Fermé le lundi

Rappel : Vous êtes un nouveau commerçant et vous souhaitez être mentionné gratuitement dans cette rubrique du journal communal et sur le site Internet de la Commune ? Contactez-nous au 067/28.78.11 ou communication@rebecq.be

BETTER STREET

UN NOUVEL OUTIL POUR PLUS D'EFFICACITÉ



La Commune de Rebecq a décidé de se doter d'un nouvel outil : Better Street. Cette application (iOS et Android) permet de mettre très facilement en relation la Commune et le citoyen, qui peut ainsi signaler en moins de 30 secondes tout problème qu'il constate sur la voie publique : trou dans une voirie, égout bouché, dépôt clandestin, éclairage public défectueux, signalisation abîmée, etc.

Pour «signaler» quelque chose, il suffit de déposer une photo sur la plateforme avec un mobile. En moins de 30 secondes, le problème est géolocalisé et permet aux services communaux d'intervenir. Si vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez également remplir un formulaire très court sur le site.

Comment ça fonctionne ?

Le citoyen se crée un compte gratuit au moyen d'une adresse email valide et d'un mot de passe qu'il choisit, sur le site www.betterstreet.org, ou, s'il dispose d'un mobile, télécharge l'application gratuite «Betterstreet».

Ensuite, il peut signaler un problème de deux manières :

- directement avec son smartphone en envoyant une photo géolocalisée du problème
- via un formulaire sur le site web où il peut soit charger une photo depuis son ordinateur, soit signaler l'endroit sur un plan ou indiquer l'adresse.

On dit souvent qu'une photo vaut mille mots. Grâce à la photo du problème, la catégorie, et la localisation précise, l'équipe technique est tout de suite et automatiquement notifiée et a une excellente idée de la portée du problème, de son importance ainsi que du type d'intervention à effectuer.



www.betterstreet.org

AXEL DEMOL – ECHEVIN DES TRAVAUX



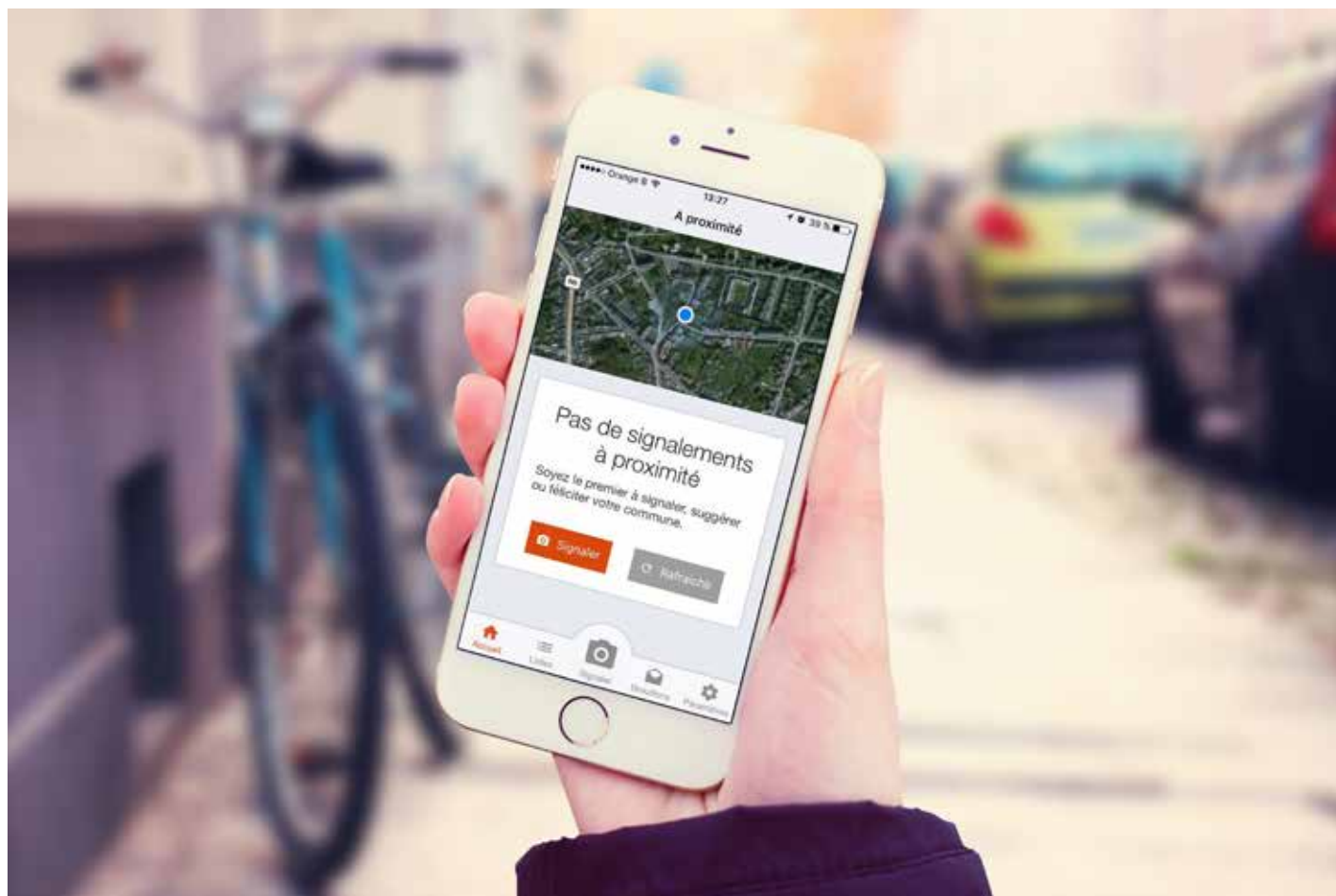
QUELQUES QUESTIONS...

Pourquoi ce projet Better Street ?

Nous voulions un outil moderne afin de faciliter la communication avec les citoyens et rendre encore plus efficace la gestion des demandes concernant la voie publique. Better Street est une application très facile d'usage pour le citoyen. De plus, la géolocalisation permet de situer précisément l'endroit concerné, ce qui n'est pas toujours facile à expliquer oralement, pour un dépôt clandestin dans un sentier ou un bois par exemple.

Est-ce que les problèmes vont être réglés plus rapidement ?

Il est bien évident que nous espérons que Better Street permette aux services d'être plus efficaces et donc à terme de pouvoir faire plus avec les moyens existants. Cependant, les ressources de la Commune sont limitées et nous ne pouvons pas accomplir de miracles. Better Street est avant tout une plate-forme conviviale, qui facilite la communication et permettra à tout un chacun de savoir toujours précisément où en est le suivi de sa demande.



Comment les demandes sont-elles traitées ?

La Commune dispose d'une vue globale de l'ensemble des problèmes introduits ainsi que de leur état d'avancement. La gestion est facilitée par des possibilités multiples de filtrage et triage. A tout moment, le responsable peut visionner les demandes ouvertes ou en-cours, et modifier l'état d'avancement d'un dossier.

Dès l'introduction de sa demande, le citoyen reçoit un accusé de réception avec un numéro de dossier. A chaque modification de l'état d'avancement, le citoyen est tenu au courant de l'évolution de sa demande.

Quel type de problème puis-je signaler ?

Better Street est un système de signalement. Il ne s'agit en aucun cas de dénoncer quelqu'un ou quelque chose mais de constater. Soyez polis et courtois dans vos commentaires, n'écrivez pas des choses que vous ne diriez pas en temps normal.

Acceptable ?

- ▮ Arbre – espace vert
- ▮ Collecte des déchets
- ▮ Dépôt clandestin
- ▮ Egouttage
- ▮ Graffiti – vandalisme
- ▮ Mobilier – éclairage urbain
- ▮ Nid de poule
- ▮ Pollution
- ▮ Route – trottoir
- ▮ Terrain de jeu

Pas acceptable ?

- ▮ Stationnement illégal
- ▮ Espace privé d'un voisin
- ▮ Un mégôt de cigarette isolé
- ▮ Une déjection canine isolée
- ▮ Photo d'une personne
- ▮ Photo d'une plaque d'immatriculation
- ▮ La Commune se réserve le droit de rejeter ou de supprimer toute photo qui ne correspondrait pas à la philosophie du service.

Qu'advient-il des autres canaux de communication si je n'ai pas de smartphone compatible ou d'ordinateur ?

Le service Accueil est bien évidemment toujours disponible :

Rue Dr Colson, 1 – 1430 Rebecq

067/28.78.11 – info@rebecq.be

Ouvert au public du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 15h30 (hormis les mois de juillet et août).

TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 2000 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Plus que jamais, tout lieu d'expression d'avis constructif est utile. Parce qu'avant de débattre, de donner son avis, on oublie souvent qu'il faut s'informer, et bien s'informer. Si les réseaux sociaux sont autant utilisés aujourd'hui, on peut s'interroger sur le type d'info qu'ils véhiculent : de l'info choc, ponctuelle, certes utile mais qui n'est en rien une information de fond, vérifiée.

Une tribune politique a pour intérêt de donner la parole à tous les groupes. On y défend des idées concrètes, à mettre en œuvre dans notre commune, mais on peut aussi y présenter des priorités, des valeurs, afin que la distinction puisse se marquer.

Jamais la liberté d'expression ne doit être limitée et pourtant combien l'est-elle aujourd'hui, partout dans le monde. Alors ne boudons pas notre plaisir à nous exprimer car l'intérêt est bien de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

Dans notre jolie petite commune, le Conseil communal a décidé de donner la parole à tous : tribune politique pour chaque idéologie représentée au sein du Conseil, Commissions consultatives pour l'aménagement du territoire, les aînés, la petite enfance, l'agriculture... Au Conseil communal encore, tout citoyen peut interpellier les mandataires moyennant une procédure bien définie. Et malgré cela, de plus en plus de citoyens considèrent encore que leur parole n'est pas entendue. Alors certes, bien que passant par les groupes politiques, tout lieu d'expression est utile comme moyen d'expression si on l'entend comme outil de conciliation et de critique constructive, non comme moyen de destruction.

Que ce soit pour mettre en avant des valeurs ou pour défendre la mise en œuvre de principes, on doit écouter tout le monde sans pour autant être d'accord, c'est ça aussi la démocratie.

Si l'idée est bonne, encore faut-il qu'elle soit présentée respectueusement par tout un chacun.

Dimitri Legasse, Patricia Venturelli, Jean Paul Denimal, Léon Kyquemberg, Grégory Hemerijckx, Patrick Ophals, Nathalie Poelaert, Lorraine Mathot, Gilbert Legasse, Alain Dysseleer et Chantal Faut.

www.actioncommunalebecq.be



STOP ou ENCORE ?

Cette rubrique vous permet de comparer l'approche de chaque groupe politique de votre Commune sur le thème choisi par consensus en Conseil communal.

Cette approche nous semble préférable à une «publication» par un groupe, cette dernière ne vous permettant pas de comparer les points de vue, en réponse dans une édition suivante, rendant votre lecture plus difficile.

Tous les thèmes d'intérêt général, développés avec une vision «rebecquoise», ont été abordés.

Le temps de la réflexion est donc venu pour définir, avec vous, comment vous permettre d'encore mieux appréhender les différents aspects de la gestion communale.

La participation citoyenne est un des axes prioritaires de notre gestion.

Pour exemple, pour la coupure de l'éclairage public certaines nuits de la semaine, pour la réhabilitation du site communal sur la Grand-Place de Rebecq, pour la rénovation de la Grand-Place de Quenast, votre avis a été demandé, respecté ou intégré dans notre réflexion.

Plus récemment, la Commune s'est lancée dans un Plan Communal de Développement Rural (P.C.D.R) associant élus, population et associations pour définir une stratégie partagée de développement à 10 ans de notre Commune.

En cette période de repères troublés, notre devoir d'information objective reste notre priorité et doit être complété d'échanges constructifs avec vous afin de nous permettre de répondre, au mieux, à vos attentes.

Dans cette perspective, vos suggestions de rubriques d'intérêt général dans «Rebecq à la Une» et d'amélioration de notre communication envers vous sont les bienvenues.

La participation citoyenne, dans le respect de notre programme, est essentielle : transmettez-nous vos idées via notre site Internet, par mail, par courrier ou via notre page Facebook. Nous les intégrerons à notre réflexion avec l'objectif de dégager des solutions réalisables. MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel, Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe

www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : «DE L'INTÉRÊT D'UNE TRIBUNE POLITIQUE DANS LE JOURNAL COMMUNAL»

Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



De l'intérêt d'une tribune politique dans le journal communal.

Voici un thème important qui interpelle tous les conseillers communaux et a fortiori celles et ceux qui siègent dans l'opposition.

Leur place dans une publication communale n'est pas souvent visible.

Si l'on se réfère au dictionnaire Larousse, on peut lire la définition suivante : « Émission, pages de journal, offertes par un média à quelqu'un, à un groupe pour qu'il exprime publiquement ses idées, une doctrine, etc... ». Une belle définition qui allie respect de l'autre et démocratie.

L'organe qui offre l'espace consacré au débat d'idées ne doit jamais dicter ses conditions sur le fond ni appliquer une quelconque censure. Ces conditions réunies, l'opposition insère régulièrement des articles dans le « Rebecq à la une ». Cependant, nous pensons qu'une évolution s'impose. Les thèmes, choisis de commun accord, apportent peu d'idées contradictoires. La consensualité est souvent très présente. Nous partageons tous, à quelques nuances près, les mêmes objectifs sur des sujets très généraux comme le logement, le sport, la mobilité, le tourisme, l'enseignement et les immersions linguistiques, la nécessité des économies d'énergie, la transition énergétique, le développement durable, etc... Une liberté totale sur les domaines abordés grandirait fortement le sain débat démocratique. C'est le cas dans la majorité des communes wallonnes et notamment dans les communes limitrophes. Aucune dérive n'est à craindre, une réglementation sur la forme existe et elle doit absolument être respectée. Cette évolution de la tribune politique dans le journal communal est un des souhaits du Re Nouveau. L'intérêt citoyen s'en verrait renforcé car, il faut l'avouer, de l'avis de pas mal de concitoyens, cette tribune n'est plus très lue.

Par ce changement, la démocratie y aurait tout à gagner !

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud



Sans remettre en question l'intérêt que représente une Tribune politique dans le Rebecq à la Une, ECOLO a toujours eu une divergence de vue par rapport au sujet.

En effet, depuis l'existence du périodique, les divers partis politiques siégeant au Conseil communal ont un espace pour exprimer leur position sur un thème commun. Ce thème est choisi en séance du Conseil, à huis clos, dans une liste préétablie.

A première vue ceci peut paraître raisonnable. Mais à première vue seulement ! L'exercice est tout à fait artificiel. Cette liste ne comprend que des thèmes très généraux, qui n'ont, le plus souvent, qu'un lien ténu avec la réalité rebecquoise. Tous les partis doivent parler de la même chose indépendamment de leurs priorités respectives. Et, de plus, c'est le Collège lui-même qui a la capacité de prendre connaissance des articles des partis de l'opposition avant même leur publication. La majorité en place serait ainsi tout à fait en mesure de s'en inspirer pour son propre article en « réponse » aux autres.

Nous estimons qu'il s'agit là d'un simulacre de participation démocratique et d'ouverture aux autres tendances. Pour ECOLO, chaque parti devrait pouvoir écrire sur le sujet qu'il souhaite, dans les limites d'espaces prédéfinis, et les articles ne devraient pas passer, au préalable, par la majorité en place. Cela se fait ailleurs dans quantité de périodiques communaux, pourquoi ne serait-ce pas possible à Rebecq ?

Les moyens dont disposent les groupes politiques de l'opposition pour s'exprimer dans le Rebecq à la Une sont extrêmement limités. Pourtant, le budget consacré à cette publication n'est-il pas le fruit de la participation de tous les citoyens rebecquois ?

En un mot comme en cent, ECOLO revendique la liberté d'expression dans un contexte réellement démocratique!

Christian Mahy, Conseiller communal (siégeant dans l'opposition) pour la Locale ECOLO Rebecq

NUIT DE LA CHAUVES-SOURIS

Venez découvrir cet animal en famille le 20 août prochain. Au programme, sortie nocturne, exposé-débat, animation pour enfants. RDV à 19h30 (fin vers 22h30). Partenariat entre Natagora, le PCDN de Rebecq et la Commune de Rebecq.

Infos : Service environnement
067/287.842
environnement@rebecq.be



2^{ÈME} FOIRE COMMERCIALE DE REBECQ

Le dimanche 19 mars s'est tenue la 2^{ème} Foire Commerciale de Rebecq organisée par L'ARCAL (L'Association Rebecquoise des Commerçants, Artisans et professions Libérales). Dans le magnifique Moulin d'Arenberg, **35 des 50 membres de L'ARCAL**, couvrant tous les secteurs de notre vie économique, ont présenté leur savoir-faire, leur compétence, leur art. Dans une ambiance détendue et chaleureuse, les Rebecquois et même un public extérieur au village, sont venus en nombre pour rencontrer les professionnels de notre Commune. De nombreux échanges ont permis de créer des contacts et d'initier, voire concrétiser, des opportunités commerciales. Pour le public, la prise de conscience et la connaissance du commerce local a été pour beaucoup une belle découverte. De l'avis des participants, comme des visiteurs, ce fut une belle et fructueuse journée. Grâce au « Photo Club Rebecq » vous pouvez découvrir sur le site de L'ARCAL (www.larcab.be) les images de cette journée.

Plus d'informations ? info@larcab.be, sur le facebook de L'ARCAL, au 067/790 797 et aussi sur le stand lors de la braderie/brocante du dimanche 25 juin.



DE FER ET DE FEU À REBECQ EN AOÛT !

Oyez ! Oyez ! Gentes Dames et Messieurs ! Pour sa 15^{ème} édition, la fête médiévale de Rebecq, un des plus gros rassemblements de Belgique dans le genre, nous réserve encore de belles surprises !

Le week-end du 5 et 6 août 2017, plus de 500 médiévistes vous attendront pour festoyer et vous initier, entre autres, au tir à l'arc, au lancer de haches et au duel aux bâtons ! Vous pourrez également assister à de nombreuses démonstrations ainsi qu'à la grande bataille des vaillants chevaliers. Grande nouveauté cette année pour les plus preux d'entre vous, un espace sera réservé aux bestiaires fantastiques du moyen-âge...

Infos : Thierry Spiette au 0476/333.922
<http://www.deferetdefeu.be/>



BALADE À VÉLO DU PCDN: « À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE BIERGHES »

Date : 16 septembre 2017

Lieu : départ à 14h de la Place de Wisbecq

Inscription :

Service Environnement de la Commune
067/287.842 - environnement@rebecq.be



POTAGER COLLECTIF À REBECQ

Comme nous le savons tous, les légumes et les fruits de nos supermarchés sont remplis de pesticides et ont de moins en moins de vitamines ! Pour remédier à ça, la Commune de Rebecq, en partenariat avec le Cercle Horticole et l'aide des habitants, a mis en place un potager collectif. Si vous avez envie de découvrir et participer à la culture de fruits et légumes dans une ambiance conviviale afin de vous réapproprier votre alimentation, vous pouvez prendre contact avec Benjamin Hocquet, responsable du Plan de Cohésion Sociale 067/287.858. (benjamin.hocquet@commune-rebecq.be)



« LA JOURNÉE DE L'ENFANT » ORGANISÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



Cette année, le Conseil Communal des Enfants, qui a pour objectif de lancer des initiatives au sein de la Commune, a eu l'idée d'organiser une journée consacrée à l'enfant. Le thème de cette journée était les nouvelles technologies. Toutes les classes de 5ème et 6ème de la Commune de Rebecq se sont réunies au Hall Omnisports pour participer à différents ateliers ludiques et pédagogiques comme 'je surfe tranquille' (sensibilisation aux dangers d'Internet) mais aussi une animation sur les robots. Cette première « journée de l'enfant » a donné le sourire aux élèves rebecquois. On remercie les institutrices et instituteurs ainsi que les directrices d'avoir collaboré à cette journée.

NOUVEAU MUSÉE DU PORPHYRE

Récemment installé au centre du village, le nouveau Musée du Porphyre retrace l'histoire des Carrières et des hommes qui y ont travaillé, et remet à l'honneur le magnifique bâtiment des Moulins dominant la Senne. Ce Musée sera ouvert toute l'année pour les visites touristiques et les écoles sur réservation, et ponctuellement lors d'événements, afin de profiter à tous. Réalisé en collaboration avec les Carrières, il montre de façon ludique et didactique le travail de la pierre, son histoire, ainsi que l'évolution des techniques et des outils.

Infos :

Service Tourisme
067/28.78.11 – info@rebecq.be



LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS

Travaux de voiries :



- école de Bierghes : Création d'une aire de jeu en dalles amortissantes.



- réfection de la rue Maréchal Ferrant.
- petites réparations diverses : trottoirs rue du beau site, éléments linéaires rue Cantelaube.



- réfection de la Grand-Place de Quenast : mise en place du nouvel éclairage public basse consommation énergétique et travaux phase 1 (profilage ZIt, consolidation et entretien des berges, aménagement voirie et espace de détente) terminés. La mise en place du mobilier Urbain et plantations se feront en fin de phase 2.

Travaux d'entretiens :



- curage biennuel des avaloirs : curage des 2500 avaloirs communaux courant mai. Une deuxième passe est prévue après la chute des feuilles courant novembre 2017.

- tontes bimensuel : les tontes d'espaces communaux du 01/04 au 30/10 (parcs, Places, terrains de sports...)
- fauchage : fauche, sur l'ensemble de la commune, de la bande de sécurité, courant mai 2017. Un deuxième passage est prévu au-delà de la bande de sécurité (dit « fauchage tardif ») courant mi-septembre.



- profilage des fossés,
- achat d'outils adaptés pour le désherbage notamment pour l'entretien des allées dans les cimetières (zéro pesticide).

Fleurissement :



- création de structures décoratives (structure en forme d'escargot à Bierghes, en forme de ballots au Chemin Millecamps,...),



- placement des paniers floraux,
- fleurissement des parterres et ronds-points.

Bâtiments :



- nouvelle toiture au Hall Omnisports,
- réagencement et restauration du Musée Porphyre.

Travaux en cours :

- réfection de la Grand-Place de Quenast : démarrage le 08/06 de la phase 2 et fin prévue le 07/09.
- sécurisation des usagers par la création d'un nouveau quai sur le ballodrome à Rebecq en collaboration avec le TEC ,
- mise en Zone 30 de l'hypercentre de Rebecq.

Travaux à venir 2017 :

- Pour rappel : réfection de la Grand-Place de Quenast :

Les travaux de la phase 3 « réfection rue de l'église » sont prévus du 07/09 au 25/09/17, et la phase 4 « devant le centre culturel » sont prévus du 25/09 au 05/10/17,



- réfection de la rue Maurice Lange ,



- réfection de la rue Sainte Renelde et du Montgras (tronçon du rond-point Breda jusque Planche Quévit) courant octobre 2017.

LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 26 mai, plusieurs quartiers de notre Commune se sont réunis pour célébrer ensemble la Fête des Voisins. La Fête des Voisins c'est être attentif et ouvert aux autres, devenir acteur de son quartier et de s'impliquer dans la vie en communauté. Ce rassemblement, c'est aussi l'occasion de rendre le sourire à son voisinage et de renforcer les liens de proximité. Cette année, 9 quartiers ont décidé de participer à cette initiative pour partager un moment de convivialité sous le soleil.

On se retrouve l'année prochaine, en espérant que d'autres quartiers participent en vue de créer une solidarité entre voisins mais aussi se mobiliser contre l'isolement et l'exclusion.



- réfection du Chemin Malpensée et chaussée de la Genette (tronçon de la Genette jusque Chemin Millecamps),
- réfection de la rue du Stincup Lobbecq (du passage à niveau au rond-point Paduwat),
- réfection de diverses portions de voiries (15.000m²),
- sécurisation du Chemin de Braine et Millecamps : nouveaux marquages routiers réfléchissants et sonores, placement de plots lumineux dans les virages...,
- réfection du casse-vitesse à la rue du Gibet,
- réfection du rond-point Zaman : réfection interne et nouvel éclairage public,



- destruction et construction d'un nouveau pertuis à la rue Anne Croix (lutte contre les inondations),
- restauration de monuments aux morts (rond-point brouette et cimetière Rebecq),
- mise en place de nouvelles structures bâchées,
- réfection de dalles de béton à la rue du Radoux.

Travaux 2018 :

- réfection de la rue du Pont du Rafeira à la gare,
- réaménagement de la cour rue des Sauniers,
- réfection Chemin du Croly.

« Optimisation des aides financières »

« Les projets, réfection rue Sainte Renelde, rue du Pont et Chemin de Croly sont subsidiés à hauteur de 50% par la Région wallonne à l'instar de la Place de Quenast et de la rue de l'école-station.

Les projets, d'achats de matériels notamment contre le désherbage, de sécurisation du Chemin de Braine,... sont subsidiés en partie par la Province. »

- Acheminement cyclable Rue Marais à Scailles

LES ARMOIRIES COMMUNALES



L'histoire du blason de Rebecq remonte à l'époque de la fusion des Communes. En effet, le 1er janvier 1977, les anciennes Communes de Rebecq-

Rognon, Quenast, Bierghes et une partie de Saintes ont été fusionnées pour former l'entité de REBECQ.

Les Communes de Rebecq-Rognon et de Quenast possédaient des armoiries alors qu'aucune armoirie n'avait été concédée à l'ancienne Commune de Bierghes.

Suite à la procédure de reconnaissance des armoiries, sceau et drapeau mise en place par la Communauté française fin des années 80 – début des années 90, chaque Ville et Commune pouvait introduire une demande de reconnaissance officielle auprès du Conseil d'Héraldique et de Vexillologie. Le Conseil communal de l'époque avait donc introduit une requête afin d'obtenir des armoiries pour la nouvelle Commune de Rebecq, réunissant les armoiries de Rebecq-Rognon et de Quenast, ainsi que le sceau de Bierghes. La procédure de reconnaissance n'avait jamais abouti, jusqu'à très récemment.

Le Gouvernement de la Communauté française a adopté le 8 mars 2017 un

arrêté autorisant la Commune de Rebecq à faire usage des armoiries particulières, du sceau et du drapeau rappelant les liens historiques ayant uni la plupart des composantes de l'entité communale. En voici les caractéristiques :

Armoiries : de sable à une tour crénelée d'argent chargée en cœur d'un écusson de gueules à un R d'or, l'écu posé sur une gerbe de joncs entremêlés de trois roseaux et encadrée de deux tiges de rosiers sauvages fleuries et boutonnées, le tout en naturel.

Explication : l'écu rappellerait le sceau scabinal (communal) de Quenast dont la lettre « K » (Kenast) a été remplacée par la lettre « R » (Rebecq) ; la gerbe de joncs rappellerait le sceau de Bierghes et le rosier rappellerait l'écusson de Rebecq.

Sceau : le sceau de Rebecq reproduit l'écu des armoiries.



Drapeau : trois laizes longitudinales rouge, blanche et verte, la rouge deux fois aussi large que les autres et chargée à la hampe d'une fleur de néflier jaune percée de rouge.

«UNE SAISON FORMIDABLE POUR LE SPORT REBECQUOIS»

Il y a quelques années un entraîneur de football disait : «Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. » Et nos sportifs rebecquois l'ont bien compris, ils nous ont offert une belle saison.

Commençons par la **RUS Rebecquoise** qui fait un bel hommage à Edgard Streylio en passant en D2 amateurs. Leur bilan pointe 33 victoires, 4 partages et seulement 3 défaites. Le dimanche 21 mai, ils ont tout donné pour gagner le tour final. Menés au score à deux reprises, les Rebecquois ont attendu les tirs au but pour s'imposer. « Cette victoire est à l'image de notre saison, on n'a jamais rien lâché. Pourtant, je vous assure que tous les joueurs étaient vraiment au bout du rouleau » dixit Luigi Nosca, le T1. L'équipe du président Thierry Demolie passe ainsi de la P3 à la D2 amateurs en huit ans de règne. On leur souhaite que le meilleur pour la saison prochaine !



Rebecq United, notre équipe de mini-foot senior, passe également en D2. Cela fait maintenant 5 ans que l'équipe Dynamo Rebecq et l'équipe Seleçao ont fusionné pour rassembler leur forces. Leur début fut difficile mais avec l'arrivée de leur coach, Ghislain Bwatchiter et assistant coach, Laurent Chedron, ils ont pu mettre en place une structure qui leur ont permis d'évoluer. Cette saison, l'équipe étant au complet, ils ont pu finaliser leur objectif en montant de catégorie. Un nouveau challenge les attend l'année prochaine et ils auront besoin de supporters. Ils disputeront leurs matchs les vendredis de 21h à 22h au Hall Omnisports de Rebecq.



Il y a 31 ans une bande de copain de Quenast créa l'**Ajax Rebecq**. Depuis 24 ans, ils jouent en championnat et ont récolté 10 titres, 2 montées, 2 coupes du Brabant et 2 finales de Coupe perdue. Il y a 4 ans, ils ont ouvert un centre de formation de jeunes. Cette saison fut très positive, l'équipe Nationale termine 6ème, l'équipe B 2ème en championnat et vainqueur de la Coupe du Brabant et enfin l'équipe vétérans a une très bonne 5ème place en division 1.

La saison prochaine, il y aura quelques changements, puisqu'ils arrêtent leurs activités en Nationale après 12 années et se consacrent à leurs jeunes talents tout en gardant leur équipe de vétérans.



Favelas, créé en 2014, par un groupe d'amis voulant partager leur passion commune, le mini-foot, ont terminé l'année en beauté. Cette saison, leur première équipe a fini championne en P3 et seconde en P5. Après 3 montées consécutives, une demi-finale et une finale de Coupe du Brabant, malheureusement perdue, ils ont décidé de faire le grand saut et de reprendre le matricule de l'Ajax Rebecq qui évolue en troisième nationale. Ils fusionnent avec l'équipe de Carl's Team Rebecq et forment maintenant une grande famille sous le nom **MFC Rebecq**. Ils ont plusieurs objectifs pour l'année prochaine comme mettre en place une structure qui permettra de stabiliser leur club mais aussi le maintien en 3ème nationale ainsi qu'une bonne saison pour leur équipe P3 et P5. On ne peut que les encourager dans leur lancée !

Et on n'oublie pas nos autres équipes de foot, **Omnisport Bierghes** et **P & V SPARTAK** et mini-foot, **FULTECH**, **Dante Team Rebecq** et **BLUE DRAGONS** qui font aussi la fierté du football rebecquois.

Du côté des **arts-martiaux**, le Hall Omnisports de Rebecq accueille 5 clubs ; le judo CLUB REBECQ KODOKAN, le karaté CLUB REBECQ, l'aïkido Club Hikari AD ; Le JU-JUTSU et KOBU-JUTSU CLUB REBECQ ; Shin Gi Tai Kempo Rebecq. On peut mettre avant la qualité de l'enseignement de tous ces clubs qui forment de nombreux jeunes et adultes comme Quentin Mahauden, champion de Belgique en Karaté.

Après une saison 2016 se terminant en apothéose pour le **tennis rebecquois** avec le titre de Vice-champion de Belgique pour l'équipe des messieurs 45 ans, la saison 2017 s'annonce être un grand cru avec déjà le titre de championne du Hainaut en JF -13 ans pour Manon Fleisheuer ainsi que le titre de championnes du Hainaut par équipe pour les JF -15 ans qui passent au niveau national. A noter aussi, de nombreuses victoires dans les tournois régionaux en jeunes, dames et messieurs. Il reste pas mal d'équipes toujours en course pour le titre de champion du Hainaut en Jeunes, Dames, Messieurs et Vétérans.

Mention spéciale pour Mateo Dambruoso, jeune joueur de 14 ans, vainqueur de 2 tournois en Messieurs 2 montant déjà de 4 classements ainsi que pour Felix Romeo (16 ans) 1/2 finaliste au tournoi international d'Abidjan ITF U 18 dont le classement actuel est 215 ème en U16 européen et 1.035 ème mondial en Junior.

Le **club de gymnastique**, Amplitude Rebecq Gymnastique, a terminé la saison avec de bons résultats. Toutes nos gymnastes se retrouvent dans le top 10 de leur catégorie dont une première place pour Huart Elisa, Mercier Nalya, Beghuin Ilona et Vanbinnebeek Nina. On peut toutes les applaudir pour leurs belles performances !

On peut aussi féliciter nos marcheurs, nos basketteurs... qui donnent le meilleur d'eux-mêmes toute l'année.

N'oublions pas que le sport fait que, même dans la défaite, on est gagnant par le fait de le pratiquer.

Bonnes vacances à tous nos sportifs et les supporters !

Reposez-vous bien car de nouvelles aventures nous attendent en septembre :)

MÉRITES SPORTIFS ANNUELS DE LA COMMUNE DE REBECQ EDITION 2017

Fiche de dépôt de candidature

Candidature présentée par :

Catégorie de la candidature :

Mérite individuel Mérite en équipe

Prix de l'action sportive (mise à l'honneur d'un responsable de club, d'un entraîneur, d'un bénévole, d'une organisation exceptionnelle, d'un jubilaire,...)

Prix de l'espoir moins de 16 ans.

Coordonnées du candidat :

Nom (candidat / club / équipe) :

Prénom :

Discipline sportive :

Affiliation :

Au club de :

À la Fédération :

Adresse du candidat (club ou individuel) :

Rue et numéro :

Code postal :

Localité :

Tél. :

Portable :

Courriel :

Site Internet :

Personne de contact :

(pour renseignements complémentaires : entraîneur, manager,...)

Biographie sportive :

(Si nécessaire, joindre une annexe à la présente)

Performances sportives réalisées
entre le 1er octobre 2016 et ce jour :

(Si le Palmarès est trop long, joindre une annexe à la présente)

Formulaire à renvoyer au plus tard pour le 15 août 2017

Muni d'une photo

Par fax : 067/287.808 – par mail : info@rebecq.be

ou par courrier postal :

Administration communale
Rue Docteur Colson, 1
1430 Rebecq.

BAR ET RESTAURATION

Quenast'ivales

Journée familiale Animations pour enfants

Dimanche 27 août 2017



FÊTE DES JUBILAIRES

Vu le nombre important de couples fêtant un jubilé (50, 55, 60, 65... ans de mariage) en 2017, le Collège les recevra en plusieurs fêtes réparties sur l'année. Voici les couples ayant participé à la première cérémonie le 10 mai dernier :

60 ans de mariage

☞ MARSILLE Max - HUBLAU Marie



☞ SAMMELS Jean - BODART Yvonne



☞ VANDAELE Lucien - MERTENS Rolande



☞ DEVOS Guy - VAN DEN BROECK Louise

50 ans de mariage



☞ HAUTENAUGE Gilbert - PLETINCKX Andrée

☞ BRUNO Domenico - PICKAERT Paulette



☞ HALASZ Ivan - WADDINGTON Monique

☞ DE SMET Michel - VANDEVOORT Anna



☞ ERTVELT Jean-Pierre - LHOEST Claudette

DERNIÈRE MINUTE

OUVERTURES ESTIVALES

- Durant les mois de juillet et août, les services administratifs de la Commune et du CPAS seront ouverts au public du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 (à l'exception des jours fériés légaux).
- L'ALE sera fermée au public du 3 au 17 juillet, du 14 au 18 août et du 4 au 18 septembre. Infos : ALE Rebecq - 067/63.82.58
- La Bibliothèque communale sera fermée au public du 21 juillet au 6 août inclus. Infos : ALE Rebecq - 067/63.62.25

STAGES D'ÉTÉ JUILLET ET AOUT - SPORT ET MULTI-ACTIVITÉS, ORGANISÉS PAR L'ÉCOLE SHAYLA

- A la ferme du Grand Spinois
- Semaines du 10 au 14 juillet et du 21 au 25 août (stage de 9h à 16h, garderie de 7h30 à 18h)
- De 4 à 13 ans : sport, danse reggaeton, contemporain, zumba, piscine (30 degrés), yoga, méditation, cuisine, sport acrobatique, psychomotricité, ateliers créatifs, fitness, pêche ...
- Tous les ateliers se déroulent à la Ferme du Grand-Spinois.
- Prix : 65 € et 55 € pour le 2e enfant.

Infos: www.shayla.be - Shayla school : 0473 678 650 - info@shayla.be

ÉTAT CIVIL

21

ILS SONT ARRIVÉS EN FÉVRIER (SUITE),

Adèle DURIEU, née le 9 février, chez Marie Haguinet et Jean-Luc Durieu

Agnès HOCQUET, née le 24 février, chez Céline Druart et Laurent Hocquet

Victoria FRAGA GOMES, née le 27 février, chez Ana Esteves Fraga et Nelson Marques Gomes



Noéline PANNEEL, née le 27 février, chez Julie Lebrun et Michaël Panneel

EN MARS,



Nel SAUVAGE, née le 1er mars, chez Audrey Van Cang et Bertrand Sauvage

William STEVENS GREGOIRE, né le 1er mars chez Aude Grégoire et Philippe Stevens

Youssra ERRAHMOUNI, née le 3 mars, chez Rachida Ben Seddik et Loutfi Errahmouni

Naël SPECT PHILIPPART, né le 12 mars, chez Coralie Philippart et Jonathan Spect



James DEWINNE THERASSE, né le 20 mars, chez Marjorie Thérasse et Christian Dewinne

Esra LAUREYS MENGA, née le 21 mars, chez Sara Menga et Guy Laureys

EN AVRIL,

Dylan DEMEULEMEESTER, né le 7 avril, chez Edwige Simon et Romuald Demeulemeester

Victor SERIN, né le 10 avril, chez Monika Zakrocka et Murat Serin

Aïdan BIENFAIT, né le 20 avril, chez Céline Leponce et Gaëtan Bienfait

Emilie ROSSIGNON BUELENS, née le 20 avril, chez Laura Buelens et Jérôme Rossignon

Diego AZEVEDO HENDRICKX, né le 20 avril, chez Lindsay Hendrickx et Tiago Azevedo

Imran TOUIL, né le 22 avril, chez Ghizlane Esmaili et Hicham Touil

Lars WILLEMS, né le 23 avril, chez Elly Borremans et Dimitri Willems

Luca BANDURSCHII, né le 30 avril, chez Irina Bandurschii et Serghei Bandurschii

EN MAI,

Alessio LAMATTINA, né le 1er mai, chez Laura Lamattina

Lucas CORNET, né le 3 mai, chez Emilie Verstraeten et Benoit Cornet

Gaston ARNOULD, né le 7 mai, chez Claire Bauwens et Benoît Arnould

Emmanuel NAHIMANA, né le 8 mai, chez Diamvutu Nkiliuntuma et Frank Nahimana

Chiara DELL'AIERA, née le 13 mai, chez Letizia Veltri et Alesandro Dell'Aiera

Katniss ANGIOI, née le 17 mai, Marie Plasman et Gregory Angioi

Matisse BERNARDINELLO, né le 18 mai, chez Sandrine Menyie Efla et Alexis Bernardinello

Millie COEN, née le 23 mai, chez Melanie Vanden Bossche et Geoffrey Coen

Alice LAUWERS TOTOLIDIS, née le 26 mai, chez Electre Totolidis et Stéphane Lauwers

ILS SE SONT MARIÉS EN FÉVRIER,

Le 25, Aïcha Kadi et Marouane Benhammou

EN AVRIL,

Le 4, Aurore Venturelli et Miguel Cruz y Perez

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN FÉVRIER,

Marie Horlait, Hélène Despretz, Marguerite Kasel, Huguette Ilias, Paul Vincart, Sergio Venturelli, Anne Vandermeers

EN MARS,

Hubert Vanderbeurght, Anna Falsetti, Jacques Descheemaeker, Albert Van Damme, Jeanine Etienne, Roger Plétinckx, Marguerite Treutens, Elisabeth Mignon, Henri Marchand, Louis François, Simonne Vanbossele, Martine Serré

EN AVRIL,

Irène Mathy, Cécile Hanon, Georges Moreau, Agatino Ravida, Gelindo Tartini, Ronny Ryckbosch, Frieda Heymans, Yves Dautreppe, Mariette Potvin, Eliane Danel, Joseph Sandron, Bertha Dysseleer

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

CONCERTO

Rendez-vous au Ballodrome
de Rebecq (ancienne gare)

THE DANSANT

Cosmos

> 17.08, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris

ACTIVITE FAMILIALE

Quenast'ivales

> 27.08, de 10h à 17h –
Place de Quenast, GRATUIT !

8ème édition ! Que le temps passe vite quand on s'amuse ... Devenue une tradition de notre agenda, une activité ludique consacrée aux enfants et familles. Durant toute la journée, différentes animations gratuites vous seront proposées : initiation au quad, parcours et château gonflables, jeux en bois, mur d'escalade, ... tout un programme afin de se divertir en famille.

THEATRE

« Tout conte fée ! »

Par les Troupettistes saintois



> 07.09, 20h – Salle communale de Quenast, 10€. RESERVATIONS SOUHAITEES

Cette année, les Troupettistes Saintois se sont lancés dans un projet fou : créer, ensemble, leur prochaine pièce de théâtre ! Et c'est non sans fous rires qu'ils

y sont arrivés... après de nombreuses heures de travail, d'improvisations, de répétitions, et de franches rigolades... le résultat est là !!

Ce sont les spectateurs invités à l'avant-première qui le disent : «Epoustouflant ! Un travail incroyable et une réussite totale ! Merveilleux et Bravo !» / «Sphonxement abracadabrant !» / «Un bon moment de rire devant une pièce de théâtre originale !» / «GENIAL ! Une super création des Troupettistes !!!» / «Waouw ! Complètement décalé, et tellement génial : Hilarant !»

En espérant vous voir nombreux entrer dans l'univers décalé des contes, version Troupettistes !

Avec, dans le rôle de (héhé, surprise !!) : Tatiana Arias, Benoit Brenu, Michaël Deketele, Jean-Grégoire Mekhitarian, Loucine Mekhitarian, Brigitte Teichmann, Nathalie Van Camp & Didier Vandercammen

AR(t)'BECQ



EXPOSITION

AR(t)'BECQ

> Du 08.09 (vernissage 19h30) au 01.10
Moulin d'Arenberg
Entrée libre

Après un appel public et sur sélection des commissaires d'exposition Sarah Roland et Nathalie Van Camp, plasticiennes diplômées, nous aurons le plaisir de mettre en valeur les productions des artistes du village.

THEATRE JEUNE PUBLIC

« La princesseau petit pois »

Par la Compagnie Dérivation

> 17.09, 16h

Salle communale de
Quenast, GRATUIT !

Il était une fois un « prince heureux à l'envers » qui, pour être « le plus à l'endroit possible », voulait épouser une vraie princesse. Mais où trouver une Princesse, et comment être tout à fait sûr qu'elle était vraie ? La version impertinente et virevoltante choisie par la Compagnie Dérivation s'amuse allègrement du conte initial où la morale finale est assurée par un minuscule légume. Jouant de la mécanique du vrai et du faux, elle pousse à l'absurde cette histoire de famille, d'amour, et de châteaux.

Dès 6 ans

Prix de la Ministre de l'Enseignement fondamental et coup de coeur de la presse aux Rencontres Jeune Public de Huy 2016.

« C'est joué de façon tellement rythmée, amusante, décalée, osée, moderne, que l'œil nouveau sur ce conte classique vient de la qualité des comédiens. L'objectif est d'être amusant et c'est très réussi en cela. » S.C.

CINE JUNIOR

Peter et Elliot (film 2016)



> 20.09, 14h30
Salle communale de Quenast, PAF 2€

Depuis de longues années, M. Meacham, un vieux sculpteur sur bois, régale les enfants du coin avec ses histoires sur un féroce dragon qui vivrait au plus profond de la forêt voisine. Pour sa fille Grace, garde forestière de son état, tout ceci n'est que contes à dormir debout... jusqu'au jour où elle fait connaissance avec Peter. Ce mystérieux petit garçon de 10 ans - qui dit n'avoir ni famille ni foyer - assure qu'il vit dans les bois avec un dragon géant baptisé Elliott. Et la description qu'il en fait correspond étonnamment à celui dont parle son père... Avec l'aide de la jeune Natalie - la fille de Jack, le propriétaire de la scierie -, Grace va tout mettre en œuvre pour découvrir qui est vraiment Peter, d'où il vient, et percer le secret de son incroyable histoire...



MUSIQUE

1er Vinyl Day de Rebecq

Organisé en collaboration avec BePOP

> 01.10, 10h-18h – Salle communale de Quenast, PAF 2€, heure VIP 9h-10h : 5€.

Rebecq aura sa foire aux disques, lieu de rencontre entre amateurs de musique, collectionneurs, vendeurs amateurs et professionnels qui partagent la passion du microsilicon ne aussi des platines et de la musique en général.

HUMOUR



« Les enfants de chœur »

Enregistrement live

> 10.10, 19h30 à 22h30
Salle communale de Quenast, PAF 10€, RESERVATIONS
SOUSHAITEES, places numérotées

« Les Enfants de Chœur » sont nés en septembre 2011 sur l'antenne de Vivacité. Cette émission 'radio' humoristique est enregistrée partout en Wallonie (deux émissions sont enregistrées à chaque sortie avec diffusion les deux dimanches qui suivent entre 09h00 et 10h30). Les chroniqueurs sont de jeunes humoristes qui font déjà pas mal parler d'eux : JEROME DE WARZEE nous a rejoint depuis quelques mois pour le plaisir de « prolonger » son « cactus

dans le waterzooi » quotidien dans le 8/9. Tout le monde connaît sa plume au vitriol et son amour de la belle langue. Il mélange le tout et nous sert des chroniques d'une rare intelligence et d'une efficacité redoutable. ALEX VIZOREK, le beau gosse de la bande, n'est pas en reste avec son excellent spectacle « Alex Vizorek est une œuvre d'art » qui a présenté en Belgique et au public parisien et qui lui permet aussi d'engranger des prix dans tous les Festivals qu'il visite. KODY a présenté l'émission télé « Le Belge comme Eddy Show » avec toute la chaleur et la verve du Congolais qu'il est. Il est le sourire et la bonne humeur des « Enfants de Chœur ». JAMES DEANO est connu comme rappeur. Il a connu un énorme succès avec la chanson « Les blancs ne savent pas danser ». Il a voulu se diversifier en choisissant l'humour. Choix de maître car l'ami Deano est doté d'un humour ravageur qui n'appartient qu'à lui. Il est revenu à la chanson cet été avec « Les terrasses » très entendu sur les ondes de Vivacité. FABIAN LECASTEL, JEAN-MICHEL de Beyne-Heusay Les « Enfants de Chœur » peuvent s'enorgueillir d'une belle audience de 225.000 fans tous les dimanches matin. En réalité, ce n'est pas un miracle ! Les Enfants de Chœur ont apporté en radio un humour original, un rien grinçant, intelligent mais aussi populaire sans tomber dans la vulgarité gratuite.

THE DANSANT

Blues Boys

> 28.09, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€

Tarte et café compris



AGENDA

JUIN

S 24 13h15

ACTIVITE CAVQ

Sortie cinéma à Braine-l'Alleud
Départ Grand-Place de Quenast
PAF : 15 € | Infos : 0478/58.20.89

S 24 dès 15h

CONCERTO A 5 €

À l'Ancienne Gare de Rebecq

D 25 08h-18h

BROCANTE DU CENTRE

Organisée par L'ARCAL et
Rebecq Evénement | Infos : 0486/23.08.75 ou
rebecqevenement@hotmail.com

JUILLET

S 01 10h

ACTIVITE CAVQ - Sortie « Kids Party »

PAF : 5 € Infos : 0478/58.20.89

D 02 11h-16h30

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »
PAF : 55 € (40 € hors boissons)
Au 3 chemin Hurtebize
Réservations : 0478/18.22.28

S 08

ACTIVITE CAVQ

Sortie « Euro Disney »
PAF : 90 € dès 12 ans / 85 € jusque 11 ans / 30 € -
de 3 ans | Infos : 0478/58.20.89

S 15 9h-19h

ACTIVITE CAVQ - Sortie « Clairefontaine »

PAF : 10 € | Infos : 0478/58.20.89

S 22 8h-19h

ACTIVITE CAVQ - Sortie « Forestia »

PAF : 35 € | Infos : 0478/58.20.89

S 29 9h-19h

ACTIVITE CAVQ - Sortie « descente de la Lesse »

PAF : 35 € | Infos : 0478/58.20.89

AOUT

S 05 8h-19h

ACTIVITE CAVQ - Sortie « Walibi »

PAF : 30 € | Infos : 0478/58.20.89

D 06 11h-16h30

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »
PAF : 55 € (40 € hors boissons)
Au 3 chemin Hurtebize
Réservations : 0478/18.22.28

D 13 09h-18h

10ème EXPO TUNING

Organisée par le Club Dragon Team Tuning
Au Vélodrome | Entrée gratuite

J 17 13h30 - 16h30

THE DANSANT

Avec « Cosmos »
À la Salle communale de Quenast
PAF : 4 € tarte et café compris
Infos : 067/63.70.67

V 18 17h-19h30

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge
A la Salle communale de Quenast

S 19 9h-19h

ACTIVITE CAVQ

Sortie « Piscine de Grammont »
PAF : 15 € | Infos : 0478/58.20.89

S 26

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS

Organisée par le PCDN en partenariat avec
Natagora | À l'Ancienne Gare de Rebecq
Sortie nocturne, exposé-débat, animation
pour enfants | Infos : 067/287.842

D 27 de 10h à 17h

QUENAST'IVALES

Organisé par le CcR, le PCS et l'asbl Point de
Rencontre | Sur la Grand Place de Quenast
Différentes animations entièrement gratuites :
Initiation au quad, parcours et châteaux gon-
flables, jeux en bois, mur d'escalade, ...
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

D 27 de 8h à 18h

MARCHE ADEPS

Organisée par « La Godasse »
Départ Salle communale de Wisbecq
4 parcours 5-10-15 et 20km

D 27 11h30-15h30

REPAS PAROISSIAL ST GERY

dans le réfectoire de l'école St Géry
5, rue Parmentier | Infos : 067/63.72.65

SEPTEMBRE

S 02

22ème FÊTE ROGNON VIT

Au Jardin de Maminou
8h-18h : brocante rue Haute Franchise
Dès 12h : Bar et Barbecue
Dès 14h : Village d'enfants animé par Marelle et Lune
Dès 18h : Animation musicale avec « The Fla-
ming Brothers » - « Barema »
et « ACDJ » (2 groupes et 1 DJ)
lancer de lanternes chinoises à la tombée de la nuit

D 03 11h-16h30

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »
PAF : 55 € (40 € hors boissons)
Au 3 chemin Hurtebize
Réservations : 0478/18.22.28

L 04 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne Gare | Infos : 0487/674.296

J 07

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA | À l'Ancienne Gare

J 07 20h

THEATRE « Tout conte fée ! »

Par les Troupettistes saintois
À la Salle communale de Quenast
PAF : 10 € | Infos : 067/63.70.67

V 20h30

RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

du Photos Club Rebecquois
A l'Ancienne Gare de Rebecq
Infos : 02/395 66 97

Du V 08/09 au D 01/10

EXPOSITION - « AR(t)'BECQ »

Mise en valeur des artistes du village
Au Moulin d'Arenberg | Vernissage le V 08/09 à 19h30
Visites : w-e de 14h à 18h et en semaine sur rdv
Infos : 067/63.70.67

D 10 09h45-12h15

PROCESSION A CHEVAL ST FIACRE

12h15 Bénédiction des chevaux et animaux
de compagnie
Sur le parvis de l'église de Wisbecq

D 10 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole
Et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne Gare « Les meilleures vivaces »
Infos 02/395.66.97

V 15

REUNION UNION DES APICULTEURS

À l'Ancienne Gare

S 16

BALADE VELO

Organisée par le PCDN, le Photo Club Rebecq
et le Cercle d'Histoire et de Généalogie de
Rebecq | Infos : 067/287.842

D 17 16h

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

« La princesse au petit pois »
Par la Compagnie Dérivation
À la Salle communale de Quenast
Entrée gratuite
Infos : 067/63.70.67 ou ccr.02@skynet.be

Suite de l'agenda page 7

Le prochain «Rebecq à la Une» sortira en
septembre 2017.

Merci de nous communiquer vos informations
et le calendrier de vos activités avant le
1^{er} août à sarah.berth@rebecq.be
Service communication

Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti